

Arrêtons la casse du secteur associatif !

[2010 11 Arrêtons la casse du secteur associatif](#)Le gouvernement a décidé des mesures de restrictions budgétaires qui vont se traduire, en 2011, par une diminution du nombre de contrats aidés qui passeront de 520 000 à 390 000 (dont 340 000 dans le secteur associatif et public) et par une baisse de 90 à 80% de la prise en charge du salaire par l'Etat. D'ores et déjà, des préfets de régions, prétextant le dépassement de leur enveloppe budgétaire, ont décidé de ne pas renouveler des contrats aidés et de ne plus en créer, privant de ressources des milliers de personnes.

Cette forme de salariat, précaire par excellence, n'est certes pas la panacée, d'autant plus que certain-es directeur-trices en abusent largement pour mettre une pression insupportable sur leurs salarié-es.

Il n'en reste pas moins que ces contrats aidés, s'ils ne sont pas des plus efficaces en matière d'insertion professionnelle, permettent malgré tout à des dizaines de milliers de personnes de sortir de l'ornière du chômage et de l'exclusion. En même temps, ils donnent la possibilité au milieu associatif non marchand de mener à peu près correctement de multiples actions dont l'utilité socio-culturelle n'est plus à démontrer...

Cliquez sur la pièce-jointe ci-dessus pour lire la suite.